

## DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, naturel et culturel

Nom: PARC NATIONAL DE FIORDLAND

No d'identification: 376      Date de réception par le secrétariat: 31.12.85

Etat Partie contractante ayant présenté la désignation du bien, conformément à la Convention: NOUVELLE-ZELANDE

Résumé préparé par l'UICN (avril 1986) d'après la désignation d'origine soumise par le pays. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du bureau et du comité.

-----

1. SITUATION:

Situé à l'angle sud-ouest de l'Ile Sud de Nouvelle-Zélande, il comprend les îles Solander dans le détroit de Foveaux. Sur la côte, sa frontière s'étend jusqu'à la limite moyenne des hautes eaux. 44°19'-46°35'S, 166°26'-168°14'E.

2. DONNEES JURIDIQUES:

A l'origine, c'est à dire en 1889, certaines parties du Fiordland furent réservées aux loisirs. En 1904, cette région fut mise en défens sous le nom de Parc national de Sounds, en vue de devenir parc national. Elle devint officiellement un parc national avec la promulgation de la loi de 1952 sur les parcs nationaux et, en 1955, fut reçu le nom de Parc national de Fiordland. Sa superficie actuelle est de 1 252 378 ha.

3. IDENTIFICATION:

Situé sur la faille alpine, qui marque la limite entre les plaques tectoniques du Pacifique et indo-australiennes, le Fiordland est l'une des régions les plus actives du point de vue sismique de toute la Nouvelle-Zélande. Les îles Solander sont d'origine volcanique, nées il y a un million d'années, de la destruction de la croûte océanique, le long de la limite de la plaque. Les montagnes s'élèvent abruptement à partir de l'océan sur la côte ouest, avec des sommets oscillant entre 1100m au sud et 2746m (Mt Tutoko) au nord, où le soulèvement a été le plus marqué. Des terrasses marines, sur la côte sud, portent la marque des niveaux maximum successifs de la mer pendant les périodes interglaciaires, se superposant sur une masse terrestre d'élévation tectonique. Les glaciations du Pléistocène ont eu des effets visibles sur le paysage. A l'ouest, des vallées glaciaires inondées par la mer forment des fjords dont 14 atteignent 44km de longueur et 500m de profondeur. Le Pic Mitre, au nord, qui surplombe Milford Sound de 1700m, est peut-être la plus haute falaise maritime du monde. Les fjords du sud sont plus longs et beaucoup plus larges à leur débouché, où l'on trouve de nombreuses îles. Il y a encore de petits glaciers atteignant jusqu'à 3 km de long dans les hautes montagnes (au-dessus de 1900m) du nord du Fiordland, à l'est, les vallées encaissées ont été remplies par de grands lacs qui atteignent 458m de profondeur. De nombreuses chutes d'eau, notamment celles de Sutherland (parmi les plus hautes du monde avec 580m) descendent au-dessus des vallées hautes ou cascaden le long des montagnes. La topographie glaciaire est très bien préservée, la roche

cristalline solide ayant résisté à l'érosion. Les roches sont surtout métamorphiques, avec des inclusions ignées. Les sols sont généralement peu fertiles, composés d'argiles sableux ou pierreux. De forts vents d'ouest, arrêtés par les barrières montagneuses après avoir traversé l'Océan austral et la mer de Tasman, sont responsables du climat humide vif. Les précipitations annuelles moyennes enregistrées au niveau de la mer, à Milfort Sound sont de 6200mm, elles durent en tout près de 200 jours répartis sur toute l'année, avec des minima importants en hiver.

Près des deux tiers du parc sont recouverts de forêts. La limite des forêts, située entre 850 et 1000m, est basse pour la latitude, en raison des faibles températures estivales. Les forêts ont la structure complexe à plusieurs étages caractéristique des forêts pluviales. Le hêtre méridional et le hêtre argenté ou hêtre de montagne prédominent généralement dans toute l'amplitude altitudinale mais, au-dessous de 300m, on trouve beaucoup de podocarpes à croissance lente, dont certains ont plus de 800 ans. Il existe une grande variété de milieux côtiers, notamment des dunes de sables boisées et des plaines d'estuaire, ainsi que des biotopes lacustres. Johnson (1979) a répertorié 25 espèces de plantes rares et menacées, 22 espèces endémiques au parc et 21 espèces à répartition très limitée, concentrées dans le Fiordland.

La faune du Fiordland comprend un seul mammifère indigène (chauve-souris) et un certain nombre de mammifères marins, dont près de 50 000 otaries à fourrure. Les mammifères introduits comprennent l'hermine, le phalangère vulpin, le cerf commun, le wapiti (seul troupeau sauvage de l'hémisphère austral), le chamois, ainsi que le cochon, la chèvre et les rats. L'avifaune comprend de nombreuses espèces endémiques les plus rares de Nouvelle-Zélande, telles que Xenicus gilviventris, Hymenolainus malacorhynchus, Anas chlorotis, grèbe huppé méridional, Cyanoramphus auriceps, kiwi brun et manchot Eudyptes pachyrhynchus. Parmi les espèces menacées, il faut citer le kakapo, le plus grand perroquet du monde, et le takahe, un grand râle. Les invertébrés sont mal connus mais comprennent de nombreuses espèces localement endémiques. Le phénomène combiné de gigantisme et de mélanisme, qui semble lié au climat humide, est une caractéristique chez les insectes, surtout les plécoptères et certains coléoptères. On continue à découvrir de nouvelles espèces d'insectes, surtout sur l'île Secretary et sur d'autres îles. Dell (1955) a répertorié 33 espèces d'escargots terrestres et il en existe encore d'autres, endémiques mais non décrites.

Du point de vue culturels, il existe un certain nombre de sites anciennement occupés par les Maoris et des traces de la visite du capitaine Cook en 1773.

#### 4. ETAT DE PRESERVATION/CONSERVATION:

La gestion se fait conformément à la politique générale pour les parcs nationaux, formulée par la National Parks and Reserves Authority, aux règlements du Parc national du Fiordland et au plan de gestion du Parc national du Fiordland, préparé en 1981 et actuellement en révision. Dans la mesure du possible, les espèces de faune et de flore indigènes doivent être préservées et les espèces introduites éradiquées. Le public a le droit d'entrée et d'accès, sauf pour quatre aires jouissant d'une protection spéciale, où l'entrée n'est autorisée que sur demande expresse. Il n'existe pas de peuplement humain permanent à l'intérieur du parc, qui est desservi par les villes de Te Anau et Manapouri, situées juste à l'extérieur de ses limites.

Le Parc de Fiordland accueille chaque année quelque 450 000 visiteurs. La haute saison va de mi-novembre à fin mars, le tourisme se concentrant surtout autour de Te Anau et Milford Sound. Il y a des hôtels à Manapouri, Milford Sound et Te Anau.

Le problème majeur qui se pose en matière de gestion est l'introduction délibérée ou accidentelle de mammifères brouteurs et prédateurs dans un milieu où, jusque là, il n'y en avait pas. Parmi les animaux brouteurs, le cerf commun et le wapiti ont eu le plus gros impact, mais la végétation s'est régénérée depuis l'introduction de la chasse commerciale en hélicoptère, autour de 1975. Parmi les prédateurs, les rats sont les principaux responsables du déclin important des populations d'oiseaux et de l'extinction de plusieurs espèces. Les eaux drainant l'est du parc et se déversant dans les lacs Te Anau et Manapouri sont détournées par une usine électrique souterraine de 700MW et se déversent dans la mer à Deep Cove, Doubtful Sound, via un tunnel de bief de 10km de long. Les niveaux des lacs sont surveillés de très près à l'intérieur du bassin naturel pour minimiser les problèmes écologiques. Un projet d'exportation d'eau douce à partir du bief à Deep Cove, en utilisant des amarrages flottants et de grands navires, a été abandonné suite à une étude d'impact sur l'environnement, entreprise en 1984 par la commission pour l'environnement. Ce projet pourrait être approuvé moyennant des clauses de sauvegarde environnementale.

Le personnel comprend un conservateur, un conservateur adjoint, trois gardiens chefs, cinq gardiens, trois employés de bureau et 33 assistants de parc (1985).

##### 5. RAISONS JUSTIFIANT LA DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL:

Pour justifier la désignation du Parc national de Fiordland en tant que bien du patrimoine mondial, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a donné les raisons suivantes:

###### a) Bien naturel

- (i) Histoire de l'évolution de la Terre. Le Parc national de Fiordland constitue un exemple spectaculaire des effets de la glaciation du Pleistocène dans un paysage côtier de l'hémisphère austral. Les anciennes forêts, présentant une association de hêtres et podocarpes, contribuent également à l'histoire du Gondwana avant sa séparation en plusieurs continents, au Secondaire.
- (ii) Processus géologiques en cours. Le Parc national de Fiordland est situé sur la plaque tectonique de la faille alpine, à l'endroit où la plaque pacifique rencontre la plaque indo-australienne. Les ressources naturelles et forestières permettent une étude de cas classique sur les effets de l'isolement physique. L'impact de l'homme sur un environnement aussi isolé par l'introduction d'animaux brouteurs et prédateurs illustre l'incidence écologique de tels bouleversements.
- (iii) Beauté naturelle exceptionnelle. Les fjords, lacs de glaciers, chutes et côtes rocheuses du Fiordland sont des exemples hors du commun de ces éléments naturels.
- (iv) Biotopes d'espèces rares et menacées. De nombreuses espèces rares et menacées survivent dans le parc, notamment le takahe.

DESIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL -- EVALUATION TECHNIQUE DE L'UICN376 PARC NATIONAL DE FIORDLAND (NOUVELLE-ZELANDE)1. DOCUMENTATION:

- (i) Fiches de données de l'UICN.
- (ii) Consultations: Autorités gouvernementales de Nouvelle-Zélande, J. Marsh, C. Burns, R. Cahn, W. Neilson.
- (iii) Littérature consultée: Draft Interpretation Plan, Fiordland National Park Management Plan, Deep Cove Water Export Environment Impact Study.
- (iv) Visite du site: janvier 1986.

2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES:

Le Fiordland est le plus grand parc national de Nouvelle-Zélande, il se distingue des autres parcs du pays par son étendue, son type de paysage et la composition des espèces. Il n'existe aucun site comparable en Australie. On trouve cependant des paysages de fjords dans d'autres régions du monde (Chili, Amérique du Nord et Norvège). Il existe des biens comparables jouissant d'un statut d'aire protégée: le Territoire national de la faune de la péninsule d'Alaska, le Parc national de la baie de Glacier, le Parc national des fjords de Kenai et le Refuge national de faune de Kodiak, ainsi que le Parc national de Gros Morne, le Parc national d'Auyuittuq au Canada et le Parc national du Groënland du Nord-Est. Tous sont situés dans l'hémisphère Nord, mais possèdent des paysages naturels tout aussi spectaculaires, avec des falaises verticales, des chutes et des vestiges de glaciers. Les fjords du Parc national de Fiordland ont cependant une couverture végétale naturelle plus étendue, avec une composition en espèces totalement différente. Pour ce qui est de sa flore du Gondwana et de sa faune endémique, le seul site comparable se trouve dans les Parcs nationaux de Bernardo O'Higgins et Laguna San Rafael, au Chili.

3. INTEGRITE

Un personnel hautement compétent s'occupe de l'application des programmes de gestion du Fiordland, généralement d'un niveau élevé. Un budget annuel de 600 000 \$US, un effectif de 45 personnes travaillant dans le parc et un conseil consultatif des réserves assurent la mise en oeuvre efficace des politiques nationales néo-zélandaises en matière de parcs. Le plan de gestion de 1981 est en révision. La gestion des activités récréatives dans l'arrière-pays (par ex. sentiers pédestres de Milford et Routeburn) est particulièrement avancée et sert de modèle à plusieurs autres pays.

Le tourisme a des effets localisés à Milford Sound, mais un nouveau plan d'aménagement du site permettra d'y remédier.

Le problème majeur qui se pose en terme de gestion du parc est le contrôle des espèces introduites, qui ont des effets négatifs sur la flore et la faune indigènes. Des efforts intensifs sont en cours pour contrôler le nombre d'ongulés et de prédateurs, surtout ceux qui affectent le takahe. Les efforts déployés par le New Zealand Wildlife Service ont été couronnés de succès en ce qui concerne le takahe, et la réduction de populations d'espèces exotiques concurrentes est à l'examen. L'expiration des baux à cheptel domestique en 1993 fournira l'occasion d'y mettre fin.

L'intégrité du parc a été compromise dans les années 60 par l'installation d'une usine hydro-électrique sur le lac Manapouri, à l'intérieur du parc. Bien que les fluctuations du niveau du lac soient strictement limitées, la construction de routes et de lignes électriques ainsi que l'usine ont eu des

effets négatifs sur l'environnement et sur le paysage. Ces effets sont déplorables et diminuent d'une certaine manière la qualité des valeurs naturelles intactes dans cette partie du parc.

Le projet d'exportation d'eau douce à partir de Deep Cove a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement. Pour le moment, il est en sommeil. Toutefois, il ne fait aucun doute que s'il devait quand même se faire, les valeurs naturelles de ce fjord seraient fortement compromises.

Pour ce qui est de la question de l'exportation d'eau douce, il faut noter que les eaux des fjords elles-mêmes, qui pénètrent jusqu'à 44km à l'intérieur du parc, ont été exclues de la désignation. Celles-ci ne sont pas sous le contrôle du parc, mais font partie intégrante de l'écosystème du Fiordland. Des études récentes sur la biologie marine des fjords indique que, du point de vue international, leur valeur naturelle est au moins aussi importante que leur valeur terrestre. Le contrôle du prélèvement de corail noir, ressource unique des fjords, met en relief la nécessité de s'assurer que les eaux des fjords finiront elles-mêmes par obtenir un statut de réserve, compatible avec celui de la région terrestre environnante.

#### 4. COMMENTAIRES ADDITIONNELS

L'inclusion de la forêt d'Etat de Waitutu dans les limites du Parc national de Fiordland est examinée par les autorités de Nouvelle-Zélande. Cela constituerait pour ce bien un apport non négligeable: deux lacs glaciaires, un réseau de terrasses marines et une importante forêt de podocarpes.

#### 5. EVALUATION

Le Parc national de Fiordland est l'un des parcs nationaux les plus extraordinaires du monde et mérite d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, car il satisfait aux quatre critères présentés dans la désignation. En ce qui concerne le critère (iv), il faut ajouter que le Fiordland compte 68 espèces de plantes, endémiques, menacées ou dont la répartition très limitée est concentrée dans le parc.

Des efforts sont en cours afin de maintenir ou de rétablir ce qui reste de la diversité biologique originale du Fiordland, qui a diminué avec l'introduction d'espèces exotiques par les Européens. Les installations hydro-électriques et le tourisme ont une certaine incidence sur le parc mais, étant donné sa superficie, il a tout de même réussi à conserver son caractère naturel prédominant.

#### 6. RECOMMANDATIONS

Le Parc national de Fiordland devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Le Comité peut souhaiter agir sur la base des suggestions suivantes:

- Exprimer sa préoccupation en ce qui concerne les impacts potentiels du projet d'exportation d'eau et demander à être informé si ce projet devait être reconsidéré.
- Noter l'importance des eaux des fjords comme faisant partie intégrante de la région et accueillir toute initiative visant à les amener sous la juridiction des autorités du parc.

- Appuyer les activités du New Zealand Wildlife Service visant à restaurer le biotope du takahe et à reconstituer sa population.
- Prévoir la possibilité, si la forêt de Waitutu devait être ajoutée au parc, que cette dernière devienne une partie acceptée du bien du patrimoine mondial.
- Encourager les autorités de Nouvelle-Zélande à mettre en oeuvre le plan de ré-aménagement de la région de Milford.

